



PRÉFET  
DE L'AVEYRON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 24 U2001

date de dépôt : 2 Février 2024

demandeur : Mr GOBEL Yohann

pour : Surélévation partie couverture garage  
+ changement couverture en bac acier rouge

adresse terrain : 276 chemin de La Roumigière,  
à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : A407

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron  
Affaire suivie par :  
Nathalie PEROU  
05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION  
PREALABLE  
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Mr GOBEL Yohann enregistrée sous le numéro **DP 012 210 24 U2001** pour le projet ci-dessus référencé **avant le 8 Mars 2024**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 8 Mars 2024

Le maire,  
Christophe DEGA

